



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Éducation / Rentrée 2005 / Carte scolaire / Maternelles / Enfants de trois ans

L'école maternelle sacrifiée

En France, notamment là où les effectifs sont en augmentation sensible, la rentrée en maternelle s'avère impossible pour de nombreux élèves pourtant nés en 2002, en raison de l'insuffisance de moyens en personnels, résultant d'un budget inadapté.

Malgré les efforts, en termes de locaux-classes, consentis par la municipalité, Paris n'échappe pas à la règle. Le manque de postes d'enseignants a conduit l'inspecteur d'académie à refuser les ouvertures indispensables à la scolarisation de tous les jeunes enfants.

La FCPE-Paris déplore cette politique de l'Académie, qui va avoir pour conséquences immédiates :

- La dégradation des conditions d'enseignement en raison de sureffectifs ;
- La multiplication des classes à double niveau à effectif déraisonnable, au mépris de toute considération pédagogique ;
- La scolarisation de beaucoup d'enfants, parmi les plus jeunes, loin de leur domicile ;
- La multiplication de listes dites d'attente à l'entrée des écoles maternelles ;
- La non-scolarisation d'enfants de trois ans révolus en 2005 ;
- L'inégalité de traitement des familles devant la loi.

Une situation en contravention avec l'article 113-1 du code de l'éducation qui stipule que « *tout enfant doit pouvoir être accueilli, à l'âge de trois ans dans une école maternelle ou une classe enfantine le plus près de son domicile si sa famille en fait la demande* ».

La FCPE-Paris invite parents, enseignants et élus sensibles à l'intérêt et à l'avenir de l'école maternelle, à lui signaler sur fcpe75@fcpe75.org les situations difficiles qu'ils pourraient avoir à connaître ; à faire savoir aux familles que la FCPE les aidera à faire valoir leur droit d'accueil à l'école maternelle publique, conformément à la loi.

La FCPE en appelle également aux députés et sénateurs pour qu'ils agissent, dans le cadre de leurs prérogatives parlementaires, en faveur de la scolarisation de tous les enfants, dans leur école de secteur.

Paris, le 30 août 2005

RELATIONS PRESSE : Olivier Messac - ☎ 06 12 17 12 12 olivier.messac@fcpe75.org

Communiqués en ligne sur : http://www.cpe75.org/cdpe/n_rpresse.htm